

**Solidaires**



**Le 28 mars,  
obtenir le retrait du CPE / CNE et  
marquer des points contre la précarité !**

Le gouvernement n'entend rien. Il croit pouvoir diviser les organisations syndicales et les millions d'opposants au CPE/CNE et à la loi scandaleusement baptisée "Egalité des Chances". Il n'y a pas d'autre issue que l'annulation de cette loi !

La lutte contre le chômage n'est qu'un prétexte, ces nouveaux contrats vont simplement en remplacer d'autres. Si le gouvernement voulait réellement lutter contre le chômage des jeunes aurait-il poussé les salariés à partir de plus en plus tard à la retraite ? aurait-il inventé ce grotesque prétexte de "journée de solidarité" du lundi de Pentecôte pour rallonger la durée annuelle du travail ?

Les réels objectifs de ce dispositif sont :

- d'exercer le chantage sur les salariés les plus fragiles pour aggraver les conditions de travail et de rémunération, et pour légaliser l'arbitraire.
- d'ouvrir la voie à l'extension de la précarité à tous les nouveaux recrutés, quelque soit leur âge et la taille de leur entreprise (mise en place d'un "contrat unique" copié sur le CPE / CNE comme le réclame le MEDEF). Ensuite, le statut des agents de la fonction publique pourra être détruit plus facilement ! (même scénario que pour les retraites : d'abord on s'attaque aux garanties des salariés des entreprises privées – qui ont moins la capacité de se défendre collectivement – et ensuite, pour "rétablir l'équité" on s'attaque aux salariés et fonctionnaires du public ! c'est le système du rasoir à deux lames... )

**Se battre contre le CPE / CNE, c'est aussi se battre contre l'extension continue de la précarité dans le public et pour le respect du statut de titulaires !**

Dans la Recherche, la précarité est déjà une réalité et elle va être délibérément aggravée par la loi dite "Pacte pour la Recherche" qui vient d'être adoptée par la majorité parlementaire.

Ce seront : des milliers de CDD générés par l'ANR (chercheurs, ingénieurs, techniciens), des milliers de "post-docs" et autres précaires gérés par les Organismes de Recherche, les Universités et les divers "pôles" en cours de constitution.

Le gouvernement doit retirer le CPE, le CNE et l'ensemble de la loi dite "d'Egalité des Chances".

Dans la Recherche, nous devons nous mobiliser pour contrer la mise en application du prétendu "Pacte", pour obtenir les créations d'emploi de titulaires nécessaires plutôt que des embauches de précaires, pour exiger l'intégration immédiate des CDD, CES etc abusivement utilisés pour remplir des fonctions permanentes.

**Contre l'ensemble des coups de force du gouvernement, pour un coup d'arrêt à la régression sociale, assurons le succès des MANIFESTATIONS et de la GREVE INTERPROFESSIONNELLE et INTERGENERATIONNELLE du MARDI 28 MARS**